



Marie-Jeanne Bouchet-Braunstein : « Il est impossible de s'en sortir tout seul avec un enfant handicapé. » (Photo DNA - Jean-Christophe Dorn)

Le CISI, collectif pour l'intégration scolaire individualisée, regroupe une vingtaine d'associations bas-rhinoises luttant pour la reconnaissance et l'acceptation des enfants handicapés dans la société. Un vieux combat qui commence aujourd'hui à porter ses fruits. Rencontre avec la présidente du réseau, Marie-Jeanne Bouchet-Braunstein.

Le collectif pour l'intégration scolaire individualisée (CISI) est né en 1997, « dans le cadre des grands mouvements sociétaux de lutte contre l'exclusion », raconte Marie-Jeanne Bouchet-Braunstein, présidente de l'association. Ce réseau, qui compte alors neuf associations, n'a qu'un objectif : l'intégration à l'école « ordinaire » des enfants handicapés. « Jusqu'alors, l'idée, c'était plutôt "éducation séparée". »

« C'est avant tout une question de volonté politique »

Et la présidente de dépeindre le sort de ces enfants envoyés en IME (institut médico-éducatif) ou IMP (institut médico-pédagogique), faute de trouver une place ailleurs. « Le but de ces établissements n'est pas le scolaire, mais l'éducatif. Par exemple, il y a encore quelques années, on a vu des instituteurs avec 70 élèves. » Une sorte de double peine : le handicap de l'enfant se trouvait alors accentué par le manque de moyens mis en place pour l'aider à « avancer » dans sa vie intellectuelle. « Il y a bien eu une loi en 1975, qui prévoit des dispositifs pour intégrer les enfants handicapés », explique Marie-Jeanne Bouchet-Braunstein. Mais les moyens mis à disposition se révélaient sans cesse insuffisants, même si, pour la présidente, « c'est avant tout une question de volonté politique. » La loi de 1975 a donc été réformée, récemment. Et c'est cette réforme qui, aujourd'hui, redonne espoir aux membres du CISI. Les « initiatives personnelles », qui jusqu'alors étaient les seules options, devraient se trouver renforcées par l'État, avec notamment la création de la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH), qui devrait ouvrir ses portes à Strasbourg à la rentrée. « Le CISI est membre de la commission exécutive, avec sept autres associations. »

« Au lieu de vingt intermédiaires il n'y en a qu'un, le CISI »

Un exemple de ces initiatives personnelles aujourd'hui institutionnalisées : les AVS, autrement dit les auxiliaires de vie scolaire. Imaginé par une des associations fondatrices du réseau, le Chaînon manquant, grâce au dispositif des emplois-jeunes, le système de ces aides individualisées est devenu compétence de l'Éducation nationale en 2003 (parce que les emplois-jeunes n'existaient plus). « Nous avons aujourd'hui mis en place une convention de partenariat avec l'inspection académique » pour faire profiter l'institution de plusieurs années d'expérience.

« Le principe d'action du CISI est d'être partout, d'avoir un regard et un pouvoir au moins consultatif dans toutes les commissions qui existent », explique la présidente. « Au lieu d'avoir vingt intermédiaires, il n'y en a qu'un, le CISI ». Le tout pour faire avancer la situation générale des personnes handicapées et de leur famille. « Avoir un enfant handicapé, c'est comme plonger dans une piscine sans savoir nager. Tout seul, impossible de s'en sortir. »

J. R.

© Dernières Nouvelles D'alsace, Mardi 20 Juin 2006. - Tous droits de reproduction réservés